

2026 - 2027

# La lettre de la rentrée

L'éducation est  
une œuvre patiente



# LE MOT DU MAIRE

Lettre d'information municipale des parents d'élèves du Bouchage

**Madame, Monsieur,**

Il suffit parfois d'un silence.

Le silence d'une école un matin d'été, lorsque les volets sont clos, que la cour est vide et que les rires des enfants se sont tus. Puis vient septembre. Les portes s'ouvrent de nouveau. Les cartables réapparaissent, les premiers éclats de voix résonnent sous le préau, les plus jeunes serrent une main un peu plus fort avant d'oser la lâcher. Alors le village retrouve son souffle.

Car une école n'est jamais un bâtiment comme un autre.

Elle est la mémoire d'un village autant que son avenir. Des générations de Boucharants y ont appris à lire, à écrire, à compter, à réfléchir, à vivre ensemble. Chacun garde en lui un souvenir d'école : un cahier soigneusement couvert, une dictée redoutée, une institutrice admirée, une amitié née dans la cour de récréation. L'école accompagne nos premières victoires, nos premiers doutes, nos premières découvertes. Elle nous construit bien au-delà des savoirs qu'elle transmet.

C'est pour cette raison que, lorsque l'on est maire d'une commune rurale, prendre soin de son école n'est pas une compétence parmi d'autres. C'est probablement la plus belle des responsabilités.

Au Bouchage, nous avons fait le choix de placer l'enfance au cœur de notre action municipale. Non par obligation, mais par conviction. Car une commune qui investit dans son école ne construit pas seulement des murs ; elle construit des destins.

C'est avec cet état d'esprit que nous avons entièrement rénové notre école primaire et créé un restaurant scolaire dont nous sommes particulièrement fiers.

Nous avons voulu offrir à nos enfants des locaux lumineux, chaleureux, fonctionnels, où il fait bon apprendre, grandir et partager. Ces bâtiments ne sont pas seulement beaux ; ils disent le respect que nous portons à ceux qui les fréquentent chaque jour. Ils traduisent une idée simple : nos enfants méritent ce que nous sommes capables de leur offrir de meilleur.

Mais une école ne se résume pas à ses murs.

Elle vit par les projets qu'elle porte, par les expériences qu'elle offre aux élèves, par les horizons qu'elle ouvre. C'est pourquoi la commune finance les séances de natation afin que chaque enfant puisse acquérir le savoir-nager. C'est pourquoi nous avons eu l'immense bonheur d'organiser et d'offrir à nos élèves de cycle 3 un voyage exceptionnel à Paris, jusqu'au Sénat de la République. Voir les yeux des enfants s'illuminer devant les ors du Palais du Luxembourg, découvrir les institutions de notre pays, comprendre que la République est aussi leur histoire : voilà des souvenirs qui resteront gravés bien longtemps après les années d'école.

Rien de tout cela ne serait possible sans une volonté collective.

Je veux rendre un hommage tout particulier à Françoise Herbepin, adjointe au maire en charge de l'Enfance et de la Vie scolaire, dont l'engagement constant et la disponibilité accompagnent depuis de nombreuses années tous les projets de notre école. Je souhaite également remercier chaleureusement Céline Pelloux, conseillère municipale et vice-présidente de la commission communale Enfance et Vie scolaire, ainsi que Mélanie Davi, conseillère municipale et vice-présidente de la commission communale du Conseil municipal d'enfants. Toutes deux participent avec enthousiasme, intelligence et générosité à cette ambition commune : faire de notre

école un lieu d'épanouissement et de réussite.

Ma gratitude va également à Madame Élodie Wozniak, directrice de l'école, à toute l'équipe enseignante, à notre ATSEM, Véronique, aux personnels périscolaires, Ludivine et Mélina, à notre agent technique, Patrice, qui veille sur les bâtiments, à nos secrétaires de Mairie, Camille et Stéphanie, aux représentants des parents d'élèves, aux bénévoles du Sou des écoles et à tous ceux qui, parfois loin des regards, œuvrent quotidiennement pour vos enfants. Leur engagement est exemplaire.

L'éducation est une œuvre patiente.

Ses fruits ne se mesurent pas à la fin d'une année scolaire mais souvent bien des années plus tard, lorsque les enfants deviennent des femmes et des hommes libres, cultivés, responsables et heureux de trouver leur place dans la société.

Et tant que les rires continueront de résonner dans la cour de notre école Anna Bordel, tant que des familles choisiront Le Bouchage pour y voir grandir leurs enfants, tant que nous aurons cette exigence de leur offrir le meilleur de nous-mêmes, alors notre village restera fidèle à ce qu'il est : une commune profondément humaine, attentive à chacun et résolument tournée vers l'avenir.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je souhaite à tous les élèves, à leurs familles et à toute la communauté éducative une année scolaire féconde, joyeuse et sereine.

Annie POURTIER  
Maire du Bouchage





Les élèves du Bouchage présents pour la course «Les Parcours du cœur»



Les élèves du Bouchage rencontrent le Père Noël



Les cartables réapparaissent,  
les premiers éclats de voix résonnent



La plantation d'arbres dans la forêt urbaine



La journée du Cross du collège



## L'école Anna Bordel accueillera 51 élèves à la rentrée scolaire 2026

**Rentrée 2025 : 57 élèves**

E-mail : [ce.0380207u@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380207u@ac-grenoble.fr)



Nathalie Siméon exerce des missions de formation au sein de la circonscription. Par conséquent, elle est remplacée tous les vendredis par Mathilde Fillon ainsi qu'un jeudi sur trois.



Assistée de Véronique Liberge ATSEM



❁ **Vacances d'été : fin des cours le vendredi 2 juillet 2027.**





## Les Horaires :

Lundi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Mardi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Jeudi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Vendredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30



## Informations complémentaires

**Le départ en vacances a lieu après la classe,  
la reprise des cours le matin des jours indiqués.**

**Le lundi de Pentecôte est un jour sans école dit « de solidarité ».**

**Les classes vaqueront le vendredi 7 mai 2027 (pont de l'Ascension).**

## LE PERSONNEL COMMUNAL

Trois agents communaux en charge de l'enfance

Ludivine Barret et Mélina Luce, agents techniques, sont chargées de la surveillance et de l'encadrement des élèves à la cantine et à la garderie ainsi que de l'entretien des classes.



Ludivine BARRET et Mélina BAYET



Véronique LIBERGE

Véronique Liberge, ATSEM, assure les missions d'assistance de l'enseignante de maternelle pour la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants, ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux élèves.

## Un agent communal en charge de l'entretien technique des bâtiments scolaires

Patrice Jacquier assure l'entretien technique de tous les bâtiments scolaires afin que tout soit prêt pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions : installation des tableaux, mise en place du mobilier, entretien des cours d'école...



Patrice JACQUIER

# LES SERVICES PÉRISCOLAIRES : LA GARDERIE, LA CANTINE ET L'AIDE AUX DEVOIRS

La garderie, la cantine et l'aide aux devoirs sont des services périscolaires que la commune du Bouchage propose aux familles pour tous les enfants scolarisés à l'école.



## Inscription et réservation

Chaque famille doit s'inscrire aux services périscolaires via [monespacefamille.fr](https://monespacefamille.fr) directement sur son compte personnel.

Services citoyens pour l'enfance

## La garderie

Ce service municipal est assuré dans le préfabriqué situé à l'arrière de l'école élémentaire.

Pendant les périodes scolaires, la garderie accueille vos enfants selon les horaires suivants :

**Les lundis, mardis, jeudis et vendredis (de 7h20 à 8h35)**

✿ À partir de 11h45 pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine et qui ne peuvent être récupérés à la sortie des cours. Ou 12h50 pour ceux qui doivent être déposés avant 13h20.

✿ De 16h30 à 18h00.

Les enfants doivent impérativement être récupérés à 18h00 au plus tard.

Afin de s'adapter davantage aux rythmes des parents, la municipalité a mis en place une facturation par tranche horaire qui colle davantage aux besoins des familles.

## Les Plages Horaires :

✿ Matin : 7h20/8h 8h/8h35

✿ Midi : 11h45/12h15 12h50/13h20

✿ Soir : 16h30/17h 17h/17h30 17h30/18h

Une plage horaire commencée est due

Tarif de la plage horaire : 0,90 €.



Afin d'éviter les retards abusifs, une pénalité est mise en place : 10 €/retard/enfant

Pour information, le personnel communal a encore des missions d'entretien des locaux à effectuer après la garderie et les retards de certains parents empêchent les agents de finir leur travail à l'heure.



## Tarif cantine

**Prix du repas : 4,15 €**

La municipalité a également fait le choix de maintenir un tarif de cantine parmi les plus accessibles pour les familles. Pourtant, le coût réel d'un repas pour la commune, toutes charges comprises (achat des repas, personnel, fonctionnement et entretien), est estimé à environ 13 €. La différence est donc largement prise en charge par la commune, qui considère ce service comme un investissement essentiel en faveur des enfants mais aussi du pouvoir d'achat des familles.

## Paielement des factures

La facture vous sera adressée uniquement par courriel.  
Le règlement s'effectue :  
Par carte bancaire en vous connectant sur [payfip.budget.gouv.fr](http://payfip.budget.gouv.fr) avec votre identifiant collectivité et votre numéro de facture.

En espèces ou par carte bancaire au Bar-Tabac « K2F » 45 place St Symphorien 38510 Morestel (rond-point du haut) ou autre partenaire agréé avec votre facture.



## Attention !

Le non-paiement des factures entraîne la suspension de votre espace famille et vous ne pouvez plus réserver tant que votre situation n'a pas été régularisée.

## La cantine

Pour la confection des repas, la municipalité fait appel à Guillaud Traiteur, à La Côte-Saint-André (Isère), qui privilégie les produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Ce choix reflète la volonté de la commune de proposer aux enfants des repas de qualité, tout en soutenant les filières locales.

Le restaurant scolaire est, pour l'enfant, un temps pour se nourrir mais aussi un temps de convivialité et de détente dans le respect du personnel, de ses camarades, ainsi que du matériel et des installations. Un permis à points est en place afin de permettre à tout le monde de passer un bon moment.



## L'aide aux devoirs

Ce service communal gratuit, mis en place par la Municipalité, est destiné aux élèves du CP au CM2 inscrits à la garderie communale, afin de leur permettre de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé leur permettant de mieux assimiler et de mieux comprendre leurs leçons.

La municipalité propose aux familles trois jours d'aide aux devoirs pour leur enfant. Elle se déroule les lundis, mardis et jeudis de 16h45 à 17h45 sous la responsabilité de Véronique Liberge, ATSEM.

Les inscriptions se font directement auprès de Ludivine Barret après une inscription en garderie via [monespacefamille.fr](http://monespacefamille.fr).



# LE CONSEIL D'ÉCOLE ET LES REPRÉSENTANTS DE PARENTS ÉLUS

Le Conseil d'école se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur et adopter le projet d'école. Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des représentants des parents d'élèves.

## Il est composé :

- ✳ De la directrice de l'école qui le préside,
- De l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- ✳ Du maire,
- ✳ D'un conseiller municipal ou d'un adjoint
- ✳ Des représentants élus des parents d'élèves
- ✳ Du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles. (DDEN)

Les comptes rendus des conseils d'école sont publiés sur le site internet de la commune du Bouchage.



Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Ils seront invités à élire, dans les semaines qui suivront la rentrée des classes, leurs représentants au conseil d'école.

Cette année l'élection des représentants des parents d'élèves devrait avoir lieu le vendredi 9 octobre 2026

Le représentant de parents d'élèves :

- ✳ Joue un rôle de relais et de médiateur
- ✳ Donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école.





## LE BUDGET COMMUNAL D'ÉDUCATION

La commune est propriétaire des locaux scolaires et en assure toutes les réparations, l'équipement et le fonctionnement. Elle procède également à l'acquisition et à l'entretien du mobilier scolaire. Le chauffage, l'éclairage des classes et la rémunération des personnels de service constituent également une dépense obligatoire à la charge des communes.

- ☒ La municipalité a fait le choix de consacrer un budget de 65 € par élève aux fournitures scolaires.

Ce montant, supérieur à celui pratiqué dans de nombreuses communes, permet aux enseignants de disposer du matériel pédagogique nécessaire tout au long de l'année.

- ☒ La commune a également participé au renouvellement de livres pour la bibliothèque de l'école à hauteur de 500 €.



## La municipalité fait le choix du « savoir nager »

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire Anna Bordel bénéficient tous, chaque année, d'un cycle natation de 10 séances à la piscine des Balcons du Dauphiné à Morestel ce qui permet à chacun de bien maîtriser le savoir nager. Le coût des séances est intégralement pris en charge par la commune du Bouchage qui assure également le financement du transport des élèves de cycle 3. Le financement du transport des élèves de cycle 2 est pris en charge par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

En 2027, le coût des séances de natation sera de 1120 € et celui des transports d'environ 500 €.

**Les élèves du Bouchage se rendront à la piscine le mardi et le vendredi du 11 mai au 11 juin 2027.**





# LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des Ecoles du Bouchage est une association qui regroupe des parents d'élèves bénévoles. Ils donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements qui permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux élèves de l'école Anna Bordel. Ces fonds subventionnent une partie des projets proposés par les enseignantes, les sorties, les abonnements, les intervenants extérieurs ou encore du matériel scolaire pour toutes les classes.

**Cette année le sou des écoles a par exemple financé :**

- ✂ La sortie au château de Pupetière pour les 3 classes
- ✂ L'adhésion et les déplacements à la médiathèque de Morestel
- ✂ Les séances de cinéma et les déplacements en bus dans le cadre du projet « École et Cinéma ».



Le Château de Pupetière

## Important !

Le bureau du sou des écoles vous donne rendez-vous à l'Assemblée Générale qui aura lieu en début d'année scolaire afin d'échanger sur leurs projets et leur fonctionnement.

Alors, pour vos enfants, pour l'école, n'hésitez pas à venir à l'assemblée générale et rejoindre cette association pour les aider ponctuellement ou durablement.  
Toute aide, même minime, est la bienvenue.



# ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

L'école maternelle se situe dans un ancien presbytère. Elle se compose d'une classe, d'une salle de repos et du bureau de la directrice de l'école. Cette année, en raison des effectifs, les GS sont accueillis avec les PS-MS et les CP-CE1.

L'école élémentaire abrite une classe au rez-de-chaussée ainsi que la bibliothèque de l'école. La deuxième classe est à l'étage, à côté de la salle des maîtres. Les GS-CP-CE1 sont scolarisés au rez-de-chaussée et les CE2-CM1-CM2 à l'étage.

Le préfabriqué abrite la garderie communale ainsi qu'une salle d'évolution équipée de tapis de sol pour permettre la pratique de l'Éducation Physique et Sportive.

La salle des fêtes est accessible en semaine pour les scolaires pour les différentes activités choisies par les enseignantes : gymnastique, musique, danse, théâtre ...

## Les équipements mis à la disposition des élèves pour pratiquer l'EPS

✿ La salle d'évolution située dans le préfabriqué

✿ Le city-stade

✿ La cour de l'école

✿ La salle des fêtes

À l'automne, un terrain de foot de loisirs sera créé à côté du city-stade.



# ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, l'école du Bouchage bénéficie d'une attention très particulière.

La rénovation de l'école dans des bâtiments anciens réalisée il y a quelques années visait aussi l'amélioration de la performance énergétique avec d'importants travaux d'isolation et l'installation de stores. Les salles de classe de l'école élémentaire ont été climatisées pour garantir le confort des élèves et des personnels. L'école maternelle sera elle aussi climatisée prochainement.

À cela s'ajoute la renaturation de notre école par la création d'un jardin dans la cour de l'école maternelle mais aussi la création d'un jardin dans la cour du nouveau restaurant scolaire afin de lutter contre les îlots de chaleur. Les eaux de pluie sont récupérées dans une citerne qui permet d'arroser les plantes du jardin mais aussi les fleurs du domaine public. Des choix qui relèvent de la collectivité pour concilier les aspects patrimoniaux et énergétiques et qui concernent aussi d'autres bâtiments publics. Des éco-réhabilitations pour être bien à l'école et bien au Bouchage !









# CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Chaque année, les élections du Conseil Municipal Enfants ont lieu en octobre.

Ce conseil est composé d'enfants élus par les classes élémentaires de l'école de notre village.

Cette année, Malone, Jules, Djoy, Axel, Arya et Yaël ont reçu leur écharpe tricolore et représentaient les enfants de la commune. Ils ont pu mener à bien plusieurs projets au sein de notre village.

Les jeunes élus ont souhaité participer au nettoyage de la commune et mettre en place une collecte au profit des Restos du cœur de Morestel.

Ils ont aussi organisé une après-midi « Jeux de société » avec l'association « Les fins stratégies ».

L'élection au sein du CME implique également pour les enfants une participation active aux différentes commémorations nationales : 11 novembre, 19 mars et 8 mai.

A la rentrée 2026, de nouvelles élections auront lieu pour renouveler l'ensemble du Conseil Municipal des Enfants.

Les enfants de CM1 et CM2 qui souhaiteraient faire partie de cette nouvelle équipe en 2026/2027 peuvent déjà réfléchir aux idées de projets qu'ils souhaiteraient porter au sein de notre village. Les projets peuvent toucher tous les domaines : l'environnement, la solidarité, la citoyenneté, la santé, les loisirs, l'alimentation...

**Être élu au sein du CME est une manière d'aborder la vie d'un conseil municipal en prenant en compte différents aspects et compétences :**

- ✂ Être à l'écoute des autres/respecter la parole des autres
- ✂ Réfléchir ensemble
- ✂ Œuvrer pour le bien collectif et non individuel
- ✂ Adapter ses projets au budget disponible



« Le Conseil Municipal d'Enfants, les animatrices et les représentants de l'association « Les fins stratégies ».



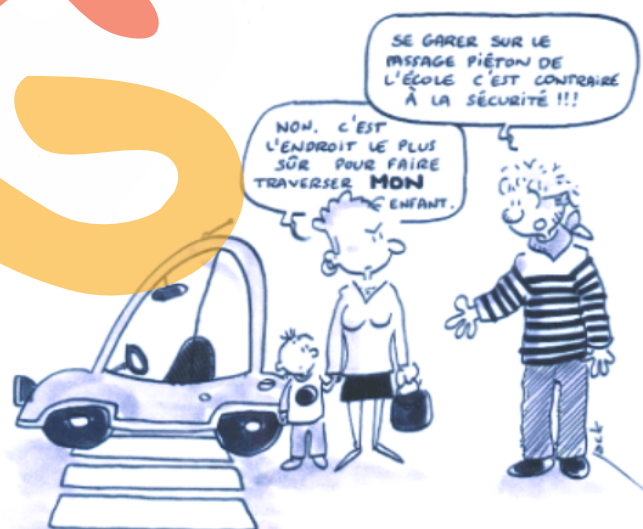
# SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Chaque rentrée scolaire est l'occasion de rappeler que la sécurité des enfants aux abords de l'école est l'affaire de tous. C'est pourquoi le stationnement est strictement interdit devant l'école élémentaire et maternelle, aux abords du Monument aux morts ainsi que dans la cour de la salle des fêtes.



Afin de faciliter le stationnement des familles, la commune a récemment aménagé, au cœur du village, un nouveau parc qui offre près de 60 places de stationnement. Par ailleurs, le dépose-minute situé devant l'école demeure en service. Il permet un arrêt de très courte durée, exclusivement destiné à la montée ou à la descente des enfants. Il ne constitue en aucun cas un espace de stationnement. La sécurité de nos enfants ne peut souffrir d'aucune exception.

Aussi, la municipalité a demandé à la Gendarmerie nationale de veiller au strict respect des règles de stationnement aux abords de l'école. Les véhicules stationnés en infraction feront systématiquement l'objet d'une verbalisation.



# Le mot de la directrice

Chers parents,

C'est avec un grand plaisir que toute l'équipe éducative et moi-même vous souhaitons la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire.

La rentrée est toujours un moment particulier, empreint d'enthousiasme, de découvertes et parfois de quelques appréhensions, aussi bien pour les enfants que pour leurs familles. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour accueillir chaque élève dans un environnement bienveillant, sécurisant et propice à son épanouissement.

Notre école a pour ambition d'accompagner chaque enfant dans ses apprentissages, de développer sa curiosité, sa confiance en lui et son plaisir d'apprendre. Cette mission ne peut être pleinement accomplie que grâce à une collaboration étroite entre les familles et l'équipe éducative.

Votre confiance, votre écoute et votre implication sont des atouts précieux pour la réussite de vos enfants.

Tout au long de cette année scolaire, l'équipe éducative proposera de nombreux projets qui viendront enrichir les apprentissages menés en classe.

Tout d'abord, des projets sportifs vont démarrer rapidement. Les élèves de la grande section au CM2 découvriront le tennis à travers plusieurs séances. Plus tard dans l'année, ils bénéficieront également de dix séances de natation afin de se familiariser avec le milieu aquatique et de développer les compétences nécessaires à la validation du savoir-nager d'ici la fin du cycle 3.

Pour les élèves de maternelle, des séances visant à favoriser les apprentissages moteurs, le développement des compétences psychosociales, la confiance en soi, la coopération et le plaisir d'apprendre ensemble seront assurées par une intervenante extérieure qualifiée dans ces domaines.

Nous concluons l'année avec nos journées fédératrices ouvertes à l'ensemble des élèves. Parmi ces temps forts figureront les Olympiades et la Journée du Cœur, qui favoriseront la coopération, le vivre-ensemble et la pratique d'activités physiques.

Des projets culturels et artistiques permettront aux élèves de développer leurs connaissances, leur créativité et leur ouverture sur le monde. Pour cela, tous les élèves de l'école se rendront à la médiathèque afin de découvrir le plaisir de la lecture à travers des animations variées. Les élèves participeront également à la Grande Lessive, installation artistique éphémère autour d'un thème national.

Pour finir, à partir d'un conte, les élèves mèneront un travail tout au long de l'année dans différents domaines d'apprentissage : compréhension, langage, expression orale et écrite, ainsi que des activités artistiques et culturelles en lien avec l'histoire. Les élèves présenteront leur projet aux parents afin de valoriser le travail réalisé. Durant l'année, nous veillerons à maintenir un dialogue régulier avec vous afin de partager les réussites, d'accompagner les éventuelles difficultés et de construire ensemble un parcours scolaire serein et ambitieux pour chaque élève.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des enseignants, les personnels de l'école, Madame la Maire et ses agents communaux, les membres du Sou des écoles ainsi que les partenaires qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement de notre établissement. Leur engagement et leur professionnalisme permettent d'offrir aux élèves un cadre de vie stimulant et de qualité.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite une excellente rentrée scolaire.

Que cette nouvelle année soit riche en découvertes, en réussites, en coopération et en moments de partage. Je vous remercie de votre confiance et vous assure de mon entière disponibilité, ainsi que de celle de toute l'équipe éducative.

Très belle année scolaire à toutes et à tous !

**Élodie Wozniak**  
Directrice de l'école primaire Anna Bordel